

**52^{ème} Assemblée générale de Sedunum Nostrum
Procès-verbal**

Convocation

Chers Membres de Sedunum Nostrum,

Ayant dû faire l'impasse sur notre assemblée générale 2020 en raison du COVID-19, le comité de notre association a le plaisir de vous inviter à prendre part à sa 52^{ème} assemblée générale ordinaire qui se déroulera **le mercredi 29 septembre 2021**.

Le programme proposé est le suivant :

17h00 Rendez-vous à l'Ecole d'agriculture du Valais, av. Maurice-Troillet 260 à Châteauneuf/Sion

Mot de bienvenue par M. François Mariéthoz, Président de Sedunum Nostrum
Présentation de l'Ecole d'agriculture du Valais par M. Guy Bianco, directeur
Présentation de la partie architecturale du bâtiment

18h15 Assemblée générale selon l'ordre du jour suivant :

Bienvenue et contrôle des présences
Approbation du procès-verbal de notre dernière assemblée générale consultable sur notre site internet www.sedunum.ch ou sur demande par e-mail
Rapport d'activités
Lecture des comptes, rapport des vérificateurs, approbation des comptes
Elections statutaires
Divers

Au terme de notre assemblée, nous poursuivrons notre rencontre autour d'un apéritif préparé par M. Delaloye, responsable du secteur restauration, produits régionaux et innovation, et son équipe. Nous remercions sincèrement l'Ecole d'agriculture du Valais qui nous offre le vin de notre apéritif.

Vu la situation sanitaire actuelle, nous vous demandons de vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous jusqu'au dimanche 26 septembre. Un certificat attestant d'une vaccination **COVID-19**, d'une infection guérie ou d'un résultat de test négatif sera obligatoire.

Nous avons le plaisir de vous offrir le dernier ouvrage édité par notre association. Ce bulletin no 94 a été écrit par M. Antoine Zen Ruffinen et s'intitule « **La maison de Lavallaz. Construire en ville de Sion en 1850** »

PV 52^{ème} Assemblée générale 2021

1. Bienvenue et contrôle des présences

C'est notre Président, M. François Mariéthoz qui ouvre cette 52^{ème} Assemblée générale avec les restrictions sanitaires exigées (voir l'ordre du jour). Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il nous donne lecture des personnes excusées et une liste des présences à signer circule dans la salle. Nous notons la présence de 29 personnes. L'ordre du jour est accepté tel que présenté et notre assemblée générale peut ainsi débiter.

2. Approbation du procès-verbal

Le PV de notre dernière assemblée générale organisée par correspondance était consultable sur notre site internet. Sa lecture n'étant pas demandée, il est accepté tel que présenté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités

a. Activités pour les membres

- Assemblée générale 2019 par correspondance en raison du COVID
- Sorties d'hiver 2020 /
 - le samedi 18 janvier visite privée de l'exposition Ronquoz-les Lisières et présentation du projet
 - le samedi 15 septembre / inauguration de la place du Scex

b. Activités du comité

- Les conditions de travail de cette année COVID ont été compliquées. Le comité s'est réuni 6 fois et nous avons organisé des séances par voie électronique. Les principaux sujets traités ont été : la préparation des bulletins, l'organisation de l'exposition des 50 ans, les différents dossiers (Flash, publications). La soirée d'accueil des nouveaux habitants organisée par la Ville de Sion a été annulée. Nous espérons pouvoir y participer l'année prochaine. François Mariéthoz collabore avec le groupe de travail "sensibilisation à l'archéologie".

c. Patrimoine bâti et archéologie

Archéologie

- Découverte d'un site d'habitat et de tombes à l'avenue de Tourbillon

Patrimoine bâti

- Nous suivons les procédures de classement des bâtiments extra-muros sis sur le territoire de la commune : actuellement traitement des oppositions et suivront les procédures de classement de l'inventaire du Canton (importance nationale et cantonale) selon une mise à l'enquête dans le Bulletin officiel du 14 juin 2019. A noter qu'il n'y a pas d'autorisation durant ces procédures.
- Opposition au projet de démolition de la villa Délez
- Pas d'opposition au projet de la télécabine de Sion-les Mayens de Sion

d. Flash - <https://flash-sion.ch>

- A l'initiative des Archives et de Coline Remy, la Ville de Sion a créé une plateforme web, dont l'objectif est de mettre en valeur de manière inédite le patrimoine sédunois. Sedunum Nostrum est partenaire de ce projet depuis son début. Les premiers thèmes ont été les suivants :
- Les premières fois en 2019
- Dolce Città en 2020
- Import/Export en 2021

e. Publications

Voici les différents ouvrages offerts à nos membres :

- Sion, Sous le Scex des millénaires d'histoire au pied de Valère
- Bulletin no 93, l'ancien pénitencier de Sion, de l'ombre à la lumière

Différents projets futurs sont en étude

- Le four de potier de la maison du Diables
- La maison de Lavallaz, rue de Lausanne 4

f. Secrétariat / www.sedunum.ch ou info@sedunum.ch

- François Mariéthoz propose à l'assemblée de nous transmettre ses messages, ses suggestions et de consulter régulièrement notre site internet. Nous répondons volontiers à vos demandes.
- Pour information, nos bulletins no 1 à no 87 et les annuaires de 1 à 14 sont disponibles en PDF sur notre site.
- L'adresse postale de notre association est : Sedunum Nostrum, 1950 Sion.
- Afin de pouvoir vous envoyer des informations par courriel, vous pouvez nous communiquer votre adresse e-mail.
- Nous avons créé une page Facebook pour essayer d'intéresser les jeunes à nous connaître.

4. Lecture des comptes, rapport des vérificateurs et approbation des comptes

- François Mariéthoz nous présente les comptes 2020. Le total des produits se monte à Fr. 39'680.55 et celui des dépenses à Fr. 41'821.10. La perte de l'exercice correspond donc à un montant de Fr. 2'140.55. Les principales charges annuelles de l'association sont le salaire de la secrétaire et nos publications. François remercie la Ville de Sion qui nous soutient chaque année avec la subvention annuelle.
- Il n'y a pas de questions au sujet des comptes. Les deux vérificateurs M. Pierre-André Beytrison et M. Benoît Zimmermann étant excusés pour cette assemblée générale, François Mariéthoz nous lit leur rapport établi le 22 septembre 2021. L'assemblée accepte les comptes par applaudissements et donne ainsi décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

5. Divers

- Le comité a pris note de la démission de Mme Laura Marie Salamin et de M. Guérin de Werra. Ils sont remerciés pour leur travail effectué au sein de notre association.
- Pour les remplacer, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre comité M. Patrick Elsig représentant de la Bourgeoisie.
- M. Mariéthoz nous rend attentif que Maria Rohner Kamerzin et lui-même ont dépassé leur quota d'années autorisé par les statuts de notre association (9 ans). L'assemblée leur donne l'autorisation de continuer.
- Mme Pernet a également émis le désir de se retirer du comité.
- Actuellement, notre comité se présente comme suit :
Président : François Mariéthoz
Vice-présidente et représentante de la commission vieille ville : Maria Rohner Kamerzin
Secrétaire et trésorière : Astrid Pernet
Représentante de la Bourgeoisie : Patrick Elsig
Membres : Léonard Bruchez, Coline Remy, Timothée Zermatten
- François Mariéthoz lance un appel à une ou plusieurs personnes pour nous rejoindre au comité et compléter notre équipe de travail.
- Nous répondons volontiers à vos questions :
 1. Opposition au projet de démolition de la villa Délez
Réponse de SN : Ce n'est pas vraiment l'importance architecturale qui nous inquiète mais c'est la transformation du quartier en général qui pose un problème.
 2. Plan de quartier sur la rive droite de la Sionne, à la hauteur du couvent des capucins
Réponse de SN : l'intérêt du cimetière et du couvent est maintenu. Le plan offre la possibilité de densifier tout en gardant un gabarit des constructions nouvelles respectueux des bâtiments existants
 3. Une initiative « décrire ma ville » est lancée à Sion. Patrice Tschopp nous invite à y participer : www.decriremaville.ch
- La parole n'étant plus demandée par l'assemblée, François Mariéthoz remercie la Bourgeoisie de Sion et la Ville de Sion pour leur soutien, les Musées cantonaux pour le bulletin no 93, l'équipe de l'école cantonale d'agriculture en particulier M. Guy Bianco pour son accueil et sa présentation, le secteur restauration, produits régionaux et innovation de l'école en particulier M. Ludovic Delaloye, les membres du comité de Sedunum Nostrum et tous les membres présents à cette assemblée. L'assemblée est conviée à un apéritif dont le vin est offert par l'école cantonale d'agriculture.

Procès-verbal de la 52^{ème} Assemblée générale de Sedunum Nostrum / 29 septembre 2021

- François clôt cette 52^{ème} Assemblée générale. Il est 19h00.

Ainsi fait à Sion le 15 octobre 2021

Le Président :

La Secrétaire :

François Mariéthoz

Astrid Pernet

Liste des personnes excusées pour la 52^{ème} Assemblée de Sedunum Nostrum

1. Philippe Varone, Président
2. Edoardo Baylaender
3. dvarchitectes & associés
4. Holinger SA
5. Chanoine André Bruttin
6. Didier Locher
7. Monique et Roland Sprenger
8. Raymond Lonfat
9. Eschmann Richon Muriel
10. Vuignier Mylène
11. Chantal Reymond
12. Madeleine Zimmermann
13. Farquet Corine et Stéphane
14. Nicole et Jean-Pierre Varone
15. Archives de l'Etat, M. Dubois
16. Françoise Zufferey
17. Claire-Lise Bonvin
18. Mme et M. Harry Thommen
19. Bitz et Savoye
20. Eva Gaudin
21. Michèle et Jean-Pierre Sigrist
22. Elisabeth Lagger
23. Sandra de Kalbermatten